

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée des métiers Moliere - Certificat de Spécialisation - Techn. en énergies renouvelables opt. a énergie électrique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée des métiers Moliere - Certificat de Spécialisation - Techn. en énergies renouvelables opt. a énergie électrique (19690)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des métiers Moliere - Certificat de Spécialisation - Techn. en énergies renouvelables opt. a énergie électrique (19690)	Jury par défaut	Tous les candidats	14	18	18	18	8

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des métiers Moliere - Certificat de Spécialisation - Techn. en énergies renouvelables opt. a énergie électrique (19690)	Jury par défaut	Tous les candidats	Masculin	18	18	18	8	100 %
			Total	18	18	18	8	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des métiers Molière - Certificat de Spécialisation - Techn. en énergies renouvelables opt. a énergie électrique (19690)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	4	4	4	2	25 %
				AB	9	9	9	3	37,5 %
				B	3	3	3	3	37,5 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	18	18	18	8	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des métiers Moliere - Certificat de Spécialisation - Techn. en énergies renouvelables opt. a énergie électrique (19690)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	18	18	18	8	100 %
			Total	18	18	18	8	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Général	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	résultats	Notes en enseignement professionnel	Essentiel
	Résultats	Notes en matières scientifiques	Très important
	Résultats	Notes en français	Important
	Resultat académique	Moyenne académique	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Acquis méthodologiques	Méthodes de travail	Très important
Savoir-être	Savoir être	Autonomie	Très important
	Savoir être	Capacité à s'investir	Essentiel
	Savoir être	Capacité d'organisation	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Intérêt pour la formation dans le projet de formation motivé	Très important
	Cohérence du projet	Capacité à réussir dans la formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements	Engagement lycéen (délégué, élu CVL, MDL...)	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Nous attendons des résultats et surtout un comportement correct.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen se basera sur l'étude du dossier scolaire. Seront pris en compte les notes mais aussi les appréciations générales des bulletins semestriels. Une attention toute particulière sera apportée aux matières évaluées en Mention Complémentaire que ce soit en Contrôle en cours de formation ou en épreuve ponctuelle. La cohérence entre le BAC présenté et la spécialité de la Mention complémentaire sera aussi un élément d'appréciation. Les lettres de motivation seront étudiées avec soin et intérêt.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Enseignements professionnels avec des mathématiques et de l'anglais soit 25h/semaine pour les élèves sous statut scolaire et 35h/semaine pour les apprentis . Il est conseillé aux élèves de mettre en avant leurs motivations et leurs qualités scolaires: un élève ayant des résultats moyens mais avec un comportement volontaire et un investissement sérieux et linéaire sera préféré à un élève avec des résultats supérieurs mais un investissement insuffisant et aléatoire.

Signature :

Jean BOURDAA,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des métiers Molière